

Conseil régional Occitanie
Assemblée du 16 juillet 2020

**Question orale déposée par les élus de La France Insoumise,
Myriam Martin, Jean-Christophe Sellin et Guilhem Serieys**

Madame la présidente,

à quelques jours du second tour des élections municipales, vous vous êtes associée au maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc pour vous exprimer à propos des inquiétudes des professionnels du commerce.

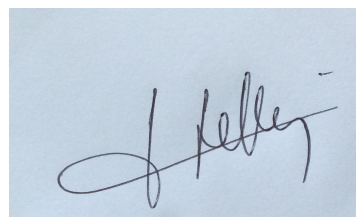
À cette occasion, selon des propos relatés par La Dépêche du Midi, vous avez déclaré : « Dans le cadre des mesures sanitaires, nous allons demander que le préfet puisse avoir des pouvoirs au-delà du 10 juillet afin d'interdire les manifestations le samedi. Je ferai par ailleurs un courrier pour l'ensemble de l'Occitanie ». Pourtant, tous les parlementaires de gauche demandaient au même moment la sortie de l'état d'urgence. Puisque vous avez tenu ces propos en votre qualité de présidente du Conseil régional, il paraît nécessaire que vous en expliquiez les raisons devant l'Assemblée délibérante. Des élus régionaux se sont d'ailleurs exprimés pour rappeler que le droit de manifester est un droit essentiel et pour regretter votre position.

Vous avez également déclaré à la presse : « Je suis en désaccord, fondamentalement, avec la France Insoumise. Je ne cautionnerai jamais la moindre violence ». Pourtant La France Insoumise et notamment ses parlementaires et ses élu-e-s, se sont toujours opposés à toute forme de violence.

Ma question est triple :

- Avez-vous, madame la présidente, fait un courrier pour demander la prolongation de l'état d'urgence et demander que les préfets des départements d'Occitanie aient des pouvoirs pour interdire les manifestations le samedi au-delà du 10 juillet ? Sur quel fondement ? Pouvons-nous en avoir copie ?
- Pensez-vous avoir l'assentiment d'une majorité de conseillers régionaux pour prendre une telle position et la légitimité pour engager cette démarche ?
- Maintenez-vous votre déclaration à l'encontre de La France Insoumise ? Avez-vous conscience qu'il s'agit de propos diffamatoires ?

Question présentée par Jean-Christophe Sellin

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is cursive and appears to read 'J. Sellin'.